IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Appellation commerciale	Type mines (3 / 5 portes / SW) : VF3	Type moteur	Cylindrée (cm3) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission	Puissance administrative en France		
	Peugeot 307 (07/2005-)						
1,6 HDi 16v 90ch	3A9HXC / 3C9HXC / 3H9HXC	9HX	1560 / 66/90	BVM à 5 rapports (BE 4/5L)	5 cv		
1,6 HDi 16v 110ch	3A9HYB / 3C9HYB / -	9HY	1560 / 80/110	BVM à 5 rapports (BE 4/5L)	6 cv		
1,6 HDi 16v FAP* 110ch	3A9HZC / 3C9HZC / 3H9HZC	9HZ	1560 / 80/110	BVM à 5 rapports (BE 4/5L)	6 cv		
2,0 HDi 16v FAP*	3ARHRH / 3CRHRH / 3HRHRH	RHR	1997 / 100/136	BVM à 6 rapports (ML 6 C/L)	7 cv (8 sur SW)		

^{*} Filtre à particules.

PLAQUE CONSTRUCTEUR (A) La plaque constructeur est placée sur le longeron avant droit, dans le compartiment moteur.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B ET C)
Le numéro d'identification, à 17 caractères (norme CEE), est frappé à froid sur la carrosserie (B). Il est aussi mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du

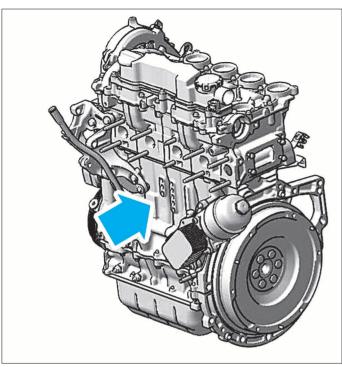
PNEUMATIQUES, RÉFÉRENCE PEINTURE ET N° DE DAM (D)
L'étiquette apposée sur le montant, près des charnières de la porte conducteur, indique:

- les dimensions de gonflage des pneumatiques,
 les dimensions des pneumatiques,
 les marques de pneumatiques homologués par le constructeur,
 la pression de gonflage de la roue de secours,
 le numéro de séquence (besoin interne usine).

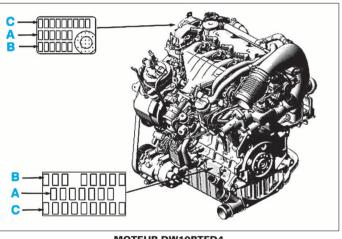
- le numéro DAM (pièces de rechange après vente),
- la référence de la couleur de la peinture.



IDENTIFICATION DU MOTEUR
Marquage d'identification comprenant :
- le type réglementaire,
- le repère organe,
- le numéro d'ordre de fabrication.



MOTEURS DV6ATED4 ET DV6TED4

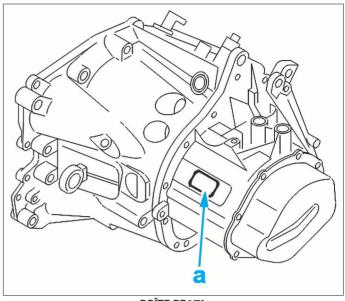


MOTEUR DW10BTED4

A. Repère organe

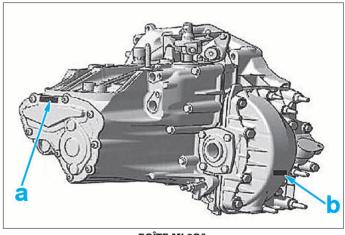
B. Type réglementaire (les 3 premiers caractères = code constructeur) C. Numéro d'ordre de fabrication.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES



BOÎTE BE4/5L

Zone de marquage (a) comprenant le repère organe et le numéro d'ordre de fabrication.



BOÎTE ML6C/L

- a. Étiquette collée sur le couvercle arrière
- b. Gravage des repère de boîte de vitesses et numéro de séquence.

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (en m)

3 et 5 portes	SW	
4,212	4,432	
1,746	1,757	
1,510	1,544 avec les barres de toit	
2,608	2,708	
0,888 / 0,716	0,888 / 0,836	
1,505 / 1,500		
1,497 / 1,492		
0,120		
	4,212 1,746 1,510 2,608 0,888 / 0,716 1,5	

POIDS ET CHARGES (en kg)

		1,6 HDi 16v 90 ch	1,6 HDi 16v 110 ch	2,0 HDi 16v
	3 portes	1 214	1233	1346
Masse à vide (avec les pleins)	5 portes	1231	1250	1363
	SW	1384	1408	1500
	3 portes	770 / 444	771 / 462	870 / 476
Répartition sur l'AV / AR	5 portes	760 / 471	776 / 474	879 / 484
	SW	784 / 600	810 / 598	888 / 612
	3 et 5 portes	1 770		1850
Masse totale maxi autorisée en charge	SW	1970	2000	2080
Ol I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	3 et 5 portes	1000 / 850		1050 / 850
Charge maxi admissible sur I'AV / AR	SW	1000 / 1065	1020 / 1065	1100 / 1065
Masse totale autorisée avec remorque freinée	3 et 5 portes, SW	3 ′	130	3450
	3 et 5 portes	1 360		1600
Masse totale de la remorque freinée (vitesse limitée à 100 km/h)	SW	1300		1500
	3 et 5 portes	60		65
Charge maxi sur crochet d'attelage	SW	60		

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	1,6 HDi 1	6v 90ch	1,6 HDi 16v 110ch		2,0 HDi 16v	
	3 et 5 portes	sw	3 et 5 portes	sw	3 et 5 portes	sw
Vitesse maxi (km/h)	179	174	188	183	202	197
Accélérations 400 m départ arrêté (s)	19,2	19,7	18,5	19	17,8	18,5
Accélérations 1000 m départ arrêté (s)	35,4	36,5	34	35,1	32,4	33,5
Accélérations 0-100 Km/h (s)	13,9	15,1	12,3	13,5	11	12
Consommation (I/100 km) :						
– Cycle urbain	6,1	6,3	6,0	6,2	7,1	7,3
– Cycle extra-urbain	4,3	4,5	4,2	4,4	4,5	4,7
– Cycle mixte	4,9	5,1	4,8	5,0	5,4	5,6
Émission CO2 (g/km) (*)	129	134	126	131	142	148

JANTES ET PNEUS

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.

En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes	Déport (mm)	Pneumatiques	Pression (à froid, en bar) (*)
6 J15	27	195 / 65 R 15 H	
6.5 J16	31	205 / 55 R 16 V	2,5
6.5 J17	31	205 / 50 R17 W	

(*) En cas d'utilisation en charge maxi. et avec une remorque, majorer les pressions de 0,2 bar et limiter la vitesse à 100 km/h.

Voile maxi. d'une jante (mm) :

- acier: 0,8.

alliage : 0,3.

Ovalisation maxi. d'une jante : 0,7 mm.

Couple de serrage des vis de roues (acier ou alliage) : 9 daN.m.

LEVAGE

Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui agresserait la protection d'origine.

Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

Prendre garde à ne pas abîmer l'extrémité de l'aile avant et le dessous de bas de caisse.

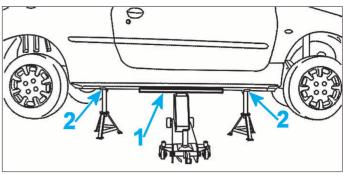
AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports formés sous les bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la

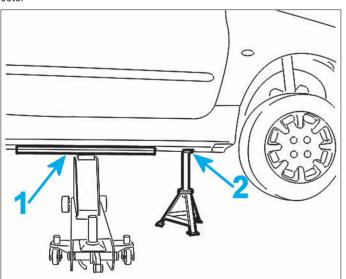


Pour lever un coté, prendre appui sur la feuillure avec la traverse (1) entre les deux points de levage (2). Positionner les chandelles aux emplacements prévu pour le levage du véhicule avec le cric. Pour avoir les 4 roues pendantes, renouveler l'opération de l'autre côté.



AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

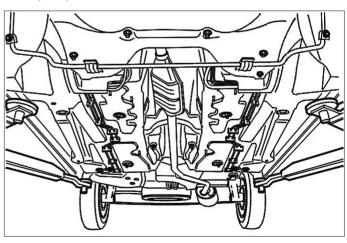
Pour lever une roue avant ou arrière, prendre appui sur la feuillure avec la traverse (1) le plus près possible du point de levage (2). Positionner la chandelle à l'emplacement prévu pour le levage du véhicule avec le cric. Pour avoir les 2 roues AV ou AR pendantes, renouveler l'opération de l'autre côté.



AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élé-vateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui, à chaque extrémité des bas de caisse, sur les points destinés à recevoir le cric de bord (prendre soin de ne pas endommager les écrans plastiques).



REMORQUAGE

REMORQUAGE

Le remorquage s'effectue à l'aide d'un anneau amovible, rangé avec l'outillage de bord dans la roue de secours, qu'il faut visser au travers des boucliers, après avoir déclippé leur obturateur, situé à droite pour l'avant et l'arrière.



Position du point d'attache avant.



Position du point d'attache arrière.

Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol.

Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Particularités de la boîte de vitesses automatique

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, il est impératif de respecter les règles suivantes :

- levier sélecteur en position N,
- remorquer le véhicule à une vitesse inférieure à 50 km/h sur un parcours limité à 50 km maximum,
- ne pas ajouter d'huile dans la boîte de vitesses.

ENTRETIEN

INITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

Pour la remise à zéro de l'indicateur de maintenance, procéder de la façon suivante :

- couper le contact,
- appuyer sur le bouton de remise à zéro du compteur kilométrique journalier et le maintenir enfoncé,
- mettre le contact,
- l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours,
- lorsque l'afficheur indique «=0», relâcher le bouton ; la clé de maintenance disparaît.





Après cette opération, si vous voulez procéder au débranchement de la batterie, verrouillez le véhicule et attendez au moins cinq minutes, sinon la remise à zéro ne sera pas prise en compte.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi. La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km (1.6 HDi) ou 30 000 km (2.0 HDi) ou tous les 2 ans. Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions particulièrement sévères, il est important de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 15 000 km (1.6 HDi) ou 20 000 km (2.0 HDi) ou tous les ans. Sous le terme utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (porte à porte, taxi...) pays très chauds (température régulièrement supérieure à 30°C), pays très froids (température régulièrement inférieure à - 15°C), atmosphère très poussiéreuse (chantiers...), petits parcours répétés (moteur froid), qualité du combustible utilisé douteuse ou celle du lubrifiant moteur employé ne respectant pas les normes prescrites.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple.

Il faut souligner que :

- l'application du programme d'entretien normal impose l'emploi impératif d'huile moteur de synthèse, respectant au minimum les normes ACEA B3 ou API CF, et le contrôle régulier de son niveau, au maximum tous les 3 000 km.
- conjointement à la mise en place d'échéances d'entretien espacées, dans le cadre du programme d'entretien normal, des visites intermédiaires sont instaurées par le constructeur, à mi-échéance, soit 10 000 km (1.6 HDi) ou 15 000 km (2.0 HDi) ou 1 an après le dernier entretien.
- les révisions intermédiaires comprennent le contrôle des niveaux (huile moteur, liquide de refroidissement, liquide de frein, lave-glace, batterie) mais également ceux de l'état des plaquettes de freins et du filtre à air d'habitacle puis la purge en eau du filtre à combustible.
- les révisions intermédiaires ne sont pas signalées pas l'indicateur de maintenance.

Conditions normales	Conditions sévères				
	s de base :				
1.6 HDi					
20 000 – 40 000 – 80 000 – 100 000 – 140 000 – 160 000 – 200 000 – 220 000 km	15 000 – 30 000 – 60 000 – 75 000 – 105 000 – 120 000 – 150 000 – 165 000 – 195 000 – 210 000 km				
2.0	HDi				
30 000 – 90 000 – 150 000 – 210 000 km	20 000 - 60 000 - 100 000 - 140 000 - 180 000 - 220 000 km				
Vidange /	échange :				
	moteur				
	à huile				
- filtre d'habitacle					
	du filtre à gazole ment en conditions sévères)				
	remplissage : nce de direction				
	e lave-vitre				
	chons démontables				
	de frein				
- liquide de re	efroidissement				
	rôles :				
- étanchéité, état des tuyauteries e	t carters (moteur - boite de vitesse)				
	lirection, transmissions et crémaillère				
	u dispositif de rattrapage automatique				
	courroie d'accessoires ais essuie-vitre				
	e et signalisation				
	lettes de frein				
	s y compris roue de secours				
	parking				
- étanchéité et état de	- étanchéité et état des circuits hydrauliques				
	ons en caoutchouc				
	eur sonore s, feux et rétroviseur				
- fonctionnen	nent lave-vitre				
	ment éventuel (après contrôle) des défauts				
	icateur de maintenance				
	routier				
	oplémentaires :				
	HDi				
60 000 – 120 000 – 180 000 – 240 000 km	45 000 – 90 000 – 135 000 – 180 000 – 225 000 km				
2.0	HDi				
60 000 – 120 000 – 180 000 – 240 000 km	40 000 - 80 000 - 120 000 - 160 000 - 200 000 - 240 000 km				
Opérations o	le base plus :				
	u filtre à air moteur				
- remplacement du filtre à combustible					
- contrôle du niveau d'huile de la boîte de vitesses					
- étanchéité des amortisseurs					
- contrôle des jeux dans la direction, les trains avant et arrière - contrôle de l'opacité des fumées					
Tous les 120 000 km					
- remplissage de l'additif du filtre à particules (Eolys 176)					
Tous les 180 000 km - remplacement du filtre à particules					
Tous les 240 000 km ou 10 ans	Tous les 180 000 km ou 10 ans				
remplacement de la courroie de distribution					
Tous les 2 ans					
- remplacement du liquide de frein et purge des circuits de freinage/embrayage					
- remplacement de la pile de la télécommande					
Tous les 15 ans - remplacement des airbags et des prétensionneurs					
- remplacement des airba	gs et des pretensionneurs				



